



CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/EM-CB/1/1
30 avril 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉUNION D'EXPERTS À COMPOSITION NON LIMITÉE
SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR
LE PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES
BIOTECHNOLOGIQUES
La Havane, 11-13 juillet 2001

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Réunion.
2. Questions d'organisation:
 - 2.1 Membres du Bureau;
 - 2.2 Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3 Organisation des travaux.
3. Rapport du Secrétaire Exécutif résumant l'information reçue en réponse au questionnaire sur le renforcement des capacités.
4. Présentation des initiatives en cours sur le renforcement des capacités pour la mise en oeuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.
5. Examen approfondi des besoins en renforcement des capacités dans des domaines prioritaires identifiés par les Gouvernements.
6. Approches, options et stratégies pour réaliser le renforcement des capacités dans les domaines prioritaires identifiés par les Gouvernements.
7. Divers.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la Réunion.
